

Les Outre-mers européens : passé, présent, futur

Jean-Christophe GAY

Festival international de la géographie

Saint-Dié-des-Vosges, 7 octobre 2018

Jean-Christophe GAY est professeur à l'IAE, Université Nice Sophia Antipolis.

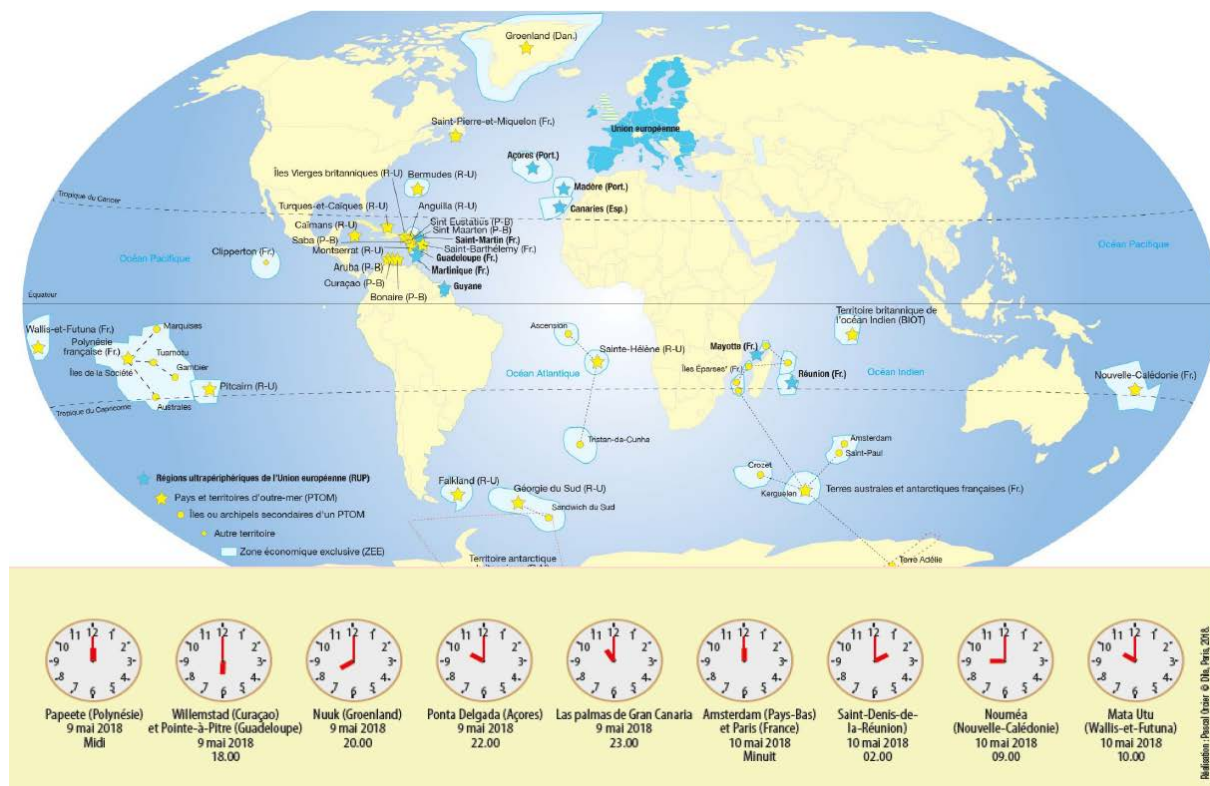
http://www.mgm.fr/ARECLUS/page_auteurs/Gay.html

Je tiens à remercier Jean-Christophe Gay, personnellement et au nom des Clionautes, pour son accueil très positif, nos échanges et pour nous avoir confié son diaporama.

→ Conférence en lien avec le dernier numéro de la [Documentation Photographique](#) dont une partie des documents sont extraits et sous copyright¹. Ce projet avait pour but de réactualiser l'ancien numéro sur les Outre-mers français en élargissant à l'échelle européenne mais en réalité c'est très compliqué de traiter ce sujet à cette échelle car très peu de synthèses, des statistiques en pagailles...

Olivier Houdan, historien, qui est intervenu juste avant (conférence « La Nouvelle-Calédonie indépendante en 2018 ? ») a contribué à l'un [atlas de la Nouvelle-Calédonie](#) paru en 2012 → c'est lui qui a fait la planche sur l'histoire contemporaine et c'est un des meilleurs spécialistes de l'histoire ce territoire et a insisté sur la difficulté à qualifier la période dites des « évènements » : Guerre civile, coloniale, insurrection, jacquerie : débats chez les historiens → <https://clio-prepas.clionautes.org/une-histoire-de-la-nouvelle-caledonie-catalogue-dexposition.html#1>

Les Outre-mers européens → 6 millions d'habitants dispersés à travers le monde (1,2% de la population de l'Union européenne).



© Gay J.-Ch., 2018, *La Documentation française*.

¹ Soutenez la Documentation Photographique, achetez les numéros. https://www.clionautes.org/que-deviendra-la-documentation-photographique.html?fbclid=IwAR1H1D_Zh56yE5CVPvwh1PXvWOYj5_i_oqE9v7PhT-phJMrci-np4PsbyaA

Une variété de situations

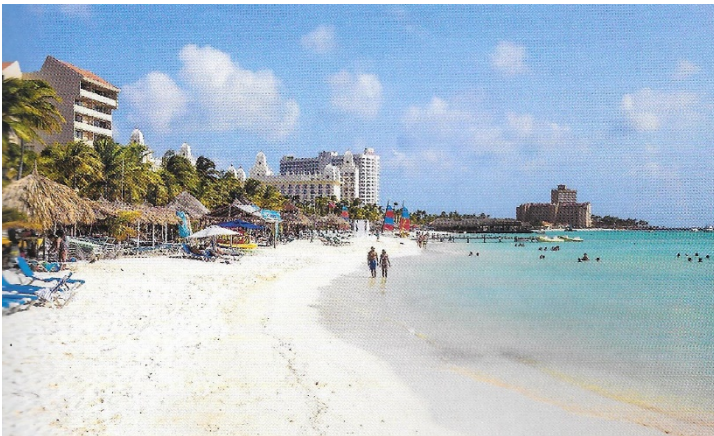
Étoiles bleues : Les régions ultrapériphériques de l'Union européenne (9 RUP) comme les Canaries, Madère, les Açores, Mayotte, la Réunion...

Étoiles jaunes : les pays et territoires d'outre-mer pays et territoires (26 PTOM) : associés seulement à l'UE (n'en font pas partie), appartiennent à des États de l'UE et ne bénéficient donc pas par exemple des fonds structurels. Ils sont très dispersés sur le globe : Sainte-Hélène, territoire britannique de l'Océan indien (BIOT), la Nouvelle-Calédonie, Terres australes et antarctiques française, etc.

Clipperton (terre corallienne de 2km² au large du Mexique) est un territoire qui a un statut tout à fait bizarre, particulier puisqu'il ne fait pas partie de l'OM européen mais étant donné qu'il est géré par Polynésie française il donc a le droit à des crédits européens.

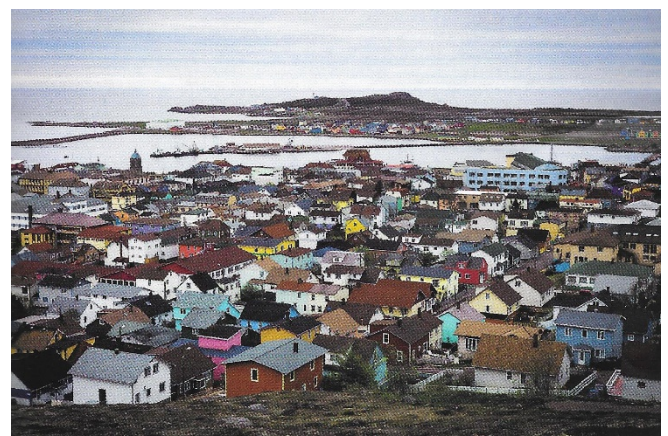
Très compliqué donc ! Des territoires dispersés, plusieurs fuseaux horaires (quand il est midi à Papeete 12h, il est 10h du matin à Wallis-et-Futuna mais avec 22 heures de différence), la gestion de ces territoires pose des problèmes de synchronisation. Exemple pour les concours d'enseignement (capes, agrégation), en Polynésie ou en Polynésie, les candidats passent les épreuves en pleine nuit et un cyclone qui approche peut entraîner un report des épreuves partout en France. Le problème est similaire dans le cas des élections présidentielles cela posait un problème dans le Pacifique, en Polynésie française, alors que le vote n'était pas fini et l'on avait déjà le résultat à 20h à la fermeture des bureaux de vote en France hexagonale). On a adapté cela aujourd'hui.

Problème d'immensité et d'étirement, on a des territoires très disparates du Groenland avec des inlandsis à des îles tropicales et des territoires équatoriaux...



La plage de Palm Beach à Aruba (Pays-Bas) dans les Antilles

Photographie prise en juin 2016. ©Jane Sweeney/GettyImages



La ville de Saint-Pierre, à Saint-Pierre-et-Miquelon

© Ian Willms/The New York Times-REDUX

© Gay J.-Ch., 2018, *La Documentation française*.

→ Espaces qui sont très hétérogènes.

« Outre-mer » : un tour euphémisé de « colonie »

C'est dans les années 1930 que l'usage d'« outre-mer » se diffuse et remplace le terme de « colonie » :

- en 1934, l'École coloniale est rebaptisée Ecole nationale de la France d'outre-mer (ENFOM) ;
- en 1935, le Musée des colonies devient le Musée de la France d'outre-mer ;
- en 1946, la Constitution met juridiquement fin à la colonisation et un « ministre de l'Outre-mer » se substitue au « ministère des Colonies »

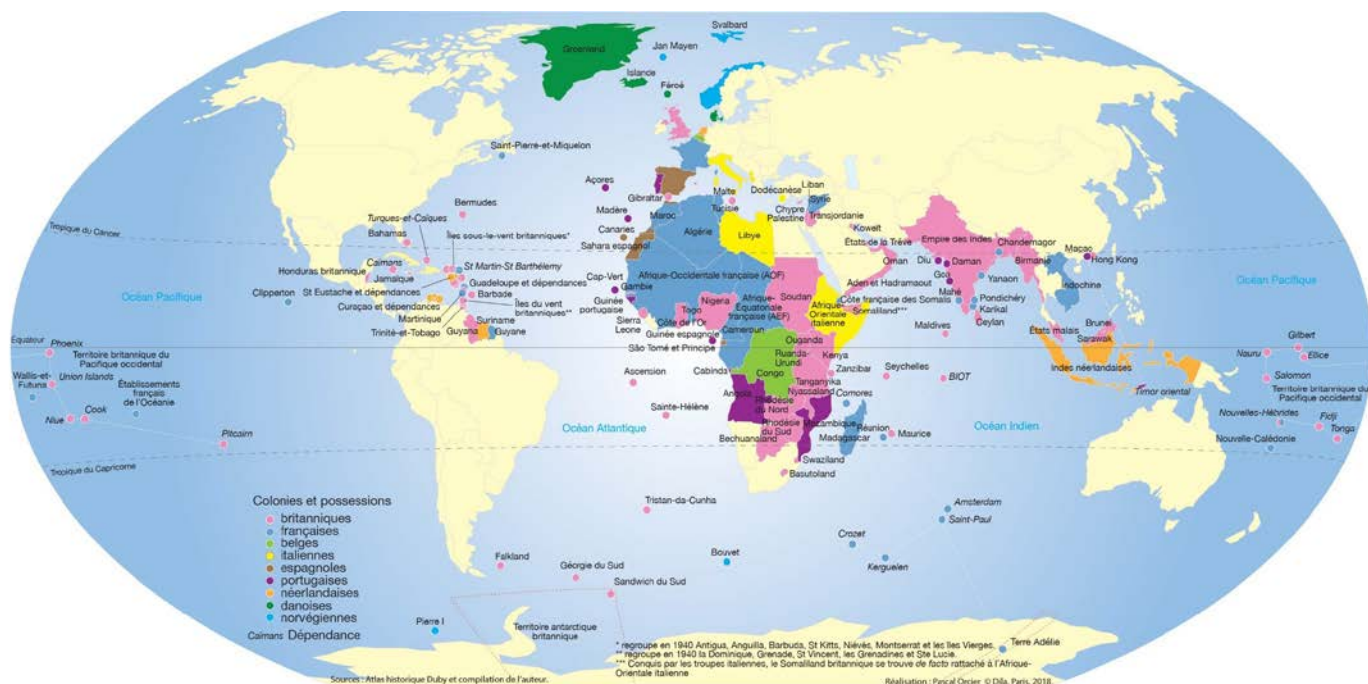
→ « Outre-mer » devient une façon euphémisée d'évoquer les colonies : « France d'outre-mer » est strictement le synonyme de colonie française.



Lorsque l'on analyse l'évolution de la sémantique le terme « ultramarin » fait son apparition dans les années 1980.

L'arrière-plan colonial est fondamental pour comprendre ces Outre-mers européens.

Les colonies européennes en 1940



© Gay J.-Ch., 2018, La Documentation française

L'évolution des empires coloniaux européens

Pays	1880		1913		1938	
	Superficie	Population	Superficie*	Population*	Superficie*	Population*
Royaume-Uni	22 741	271	32 334	395	33 612	497
France	728	7,1	9 693	48	12 106	71
Pays-Bas	421	24	2 066	50	2 072	68
Espagne	420	8,3	320	1	320	1
Portugal	190	1,8	822	5,6	2 110	10,6
Danemark	2 271	0,1	2 271	0,1	2 166	0,04
Allemagne	0	0	2 953	12,4	0	0
Belgique	0	0	2 350	11	2 404	14,3
Italie	0	0	2 020	1,9	3 425	12,9
États-Unis	0	0	328	10	328	18,5
Japon	0	0	296	19,6	299	31

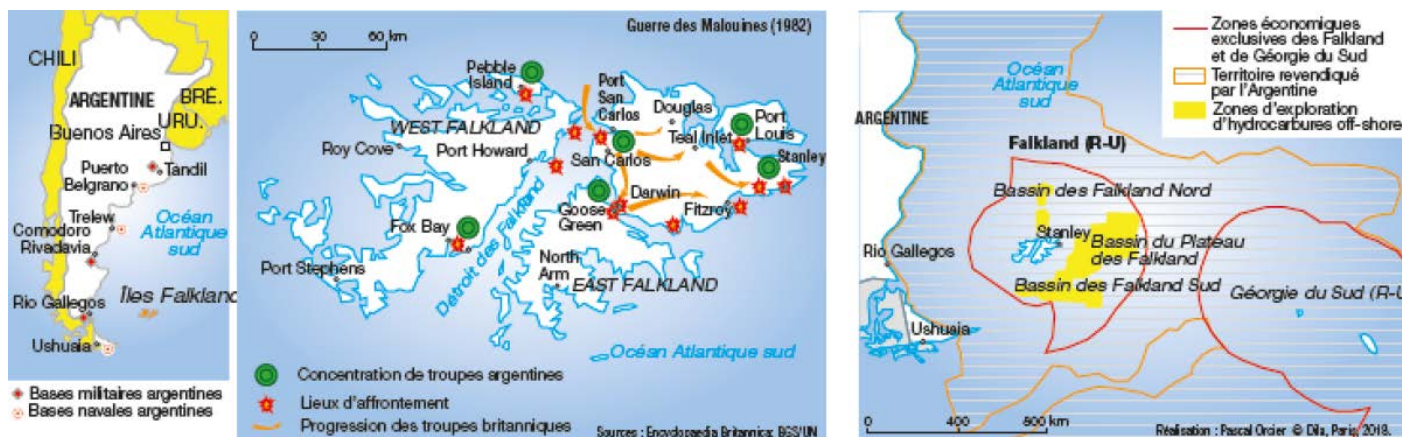
* Sont inclus le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud.

Source : Etemad B., *La Possession du monde. Poids et mesures de la colonisation*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2000. Complété par l'auteur.

© Gay J.-Ch., 2018, La Documentation française

L'Empire colonial est petit à petit morcelé, indépendance de certains territoires et finalement par rapport à ces empires coloniaux, il ne reste que quelques infimes parties : 0.05% pour l'Empire britannique, 120 000 km² environ sur les 12 millions en 1913 pour la France soit environ 1%. Aujourd'hui, les outre-mers seraient ainsi les confettis de ces empires coloniaux.

Ce passé colonial est encore d'actualité aujourd'hui → les Malouines territoire disputé → Plus de 900 militaires argentins et britanniques ont été tués durant la guerre des Malouines en 1982. Aujourd'hui pas réglé, question et enjeu en termes de ressources (ZEE, hydrocarbures).



L'arrière-plan colonial : le malheur des Chagossiens (BIOT)



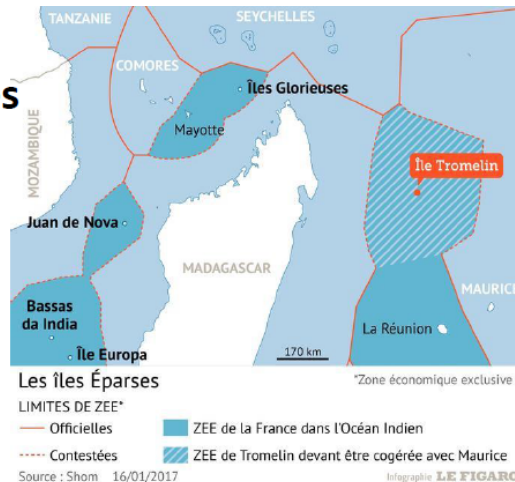
© Gay J.-Ch., 2018, La Documentation française

Territoire britannique de l'Océan indien (BIOT). Il s'agit d'un territoire en plein cœur de l'Océan indien qui depuis plus d'un demi-siècle est l'objet de conflits sur le plan international, au niveau de l'ONU, de l'OUA (Organisation de l'unité africaine). Archipel corallien habité par les Chagossiens. En 1965, les Britanniques décident de séparer cette dépendance de l'île Maurice pour l'allouer aux États-Unis qui en ont fait une des plus grandes bases militaires du monde apte à recevoir des énormes bombardiers ainsi qu'une base navale (lagon ouvert, profond) pouvant accueillir les plus gros porte-avions du monde. Pour construire cette base militaire, on a chassé les

Chagossiens au Seychelles ou à Maurice où ils se sont retrouvés dans des bidonvilles sans aucune indemnité. Ces derniers se battent donc depuis un demi-siècle pour revenir sur leur île. C'est une question qui empoisonne les relations entre Maurice et les Britanniques depuis des décennies et les étatsuniens ne sont pas prêts à quitter cet espace.

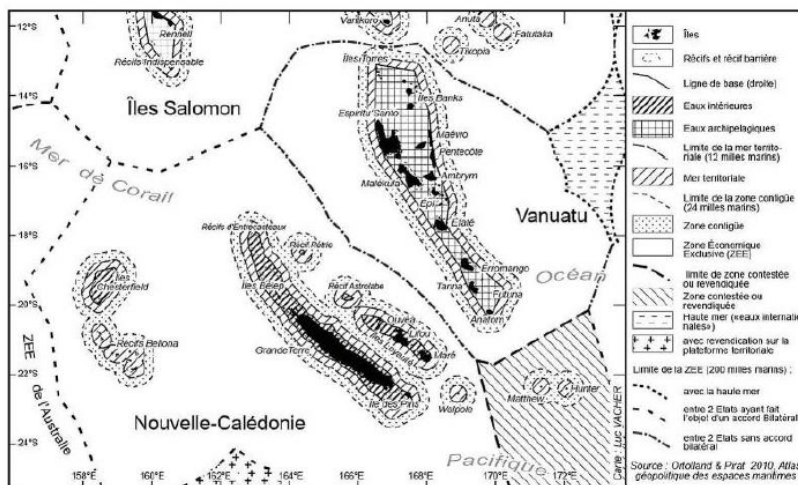
Des territoires français contestés par les ex-colonies voisines

L'arrière-plan colonial : des territoires français contestés par les ex-colonies voisines



Tromelin : pas de cogestion en vue de cet îlot de 1 km², revendiqué par Maurice, l'enjeu étant la ZEE de 285 000 km² qui l'entoure

Mayotte a été séparée du reste de l'archipel des Comores au moment de l'indépendance de la République des Comores, en 1975, ce qui créa un imbroglio juridique et la condamnation régulière de la France par les Nations unies et l'Organisation de l'unité africaine (OUA).



Vanuatu : 2 îlots à l'Est de la Nouvelle-Calédonie contestés → enjeu car ZEE importante !

Derrière cet arrière-plan, il y a la question des peuples autochtones.

Ce sont les premiers occupants d'une contrée et leurs descendants qui ont subi des conquêtes, occupations et dominations coloniales par des populations de cultures et d'ethnies différentes.

Ces [peuples autochtones](#) ont une définition juridique, internationale avec l'ONU et seraient une cinquantaine de millions sur la planète.



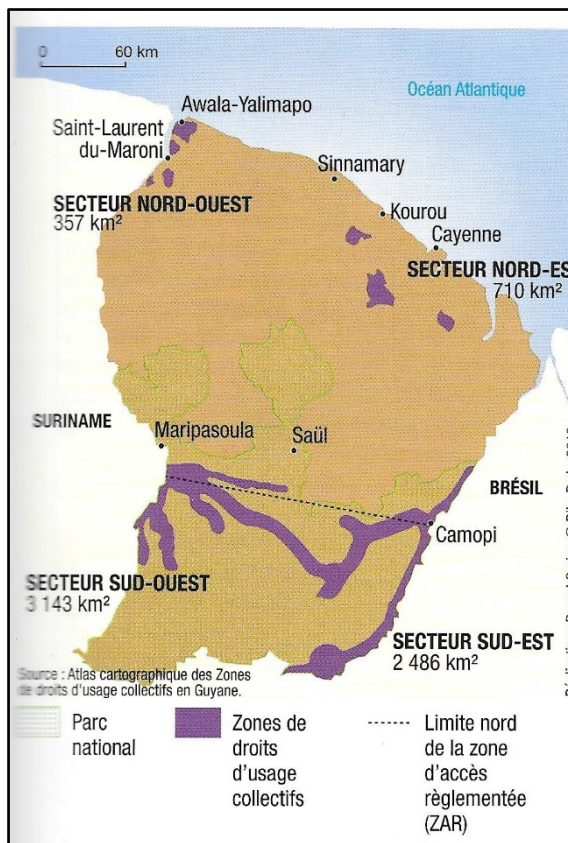
Défilé des 6 nations amérindiennes à Cayenne pour la reconnaissance officielle des peuples autochtones

Photographie prise le 8 mars 2018. ©Loïc Arzur/MAXPPP.

Les populations amérindiennes se font de plus en plus entendre.

En 1987, création des Zones de droits d'usage collectifs (ZDUC) ont été mises en place. Ces ZDUC sont au profit des « communautés tirant traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt », permettant d'éviter l'usage des termes « autochtones » ou « amérindien » (on ne dit rien sur l'ethnie pour ne pas flouer la Constitution).

Exemple de la Guyane



Les zones de droits d'usage collectifs (ZDUC) en Guyane

© Gay J.-Ch., 2018, La Documentation française



Le Premier ministre Edouard Philippe en visite au Sénat coutumier à Nouméa en décembre 2017. © Les Nouvelles calédoniennes

Pour mieux comprendre la question développée par Olivier Houdan du statut personnel qu'ont les Kanak, il faut aller voir l'article 75 de la Constitution française : « Les citoyens de la République qui n'ont pas le statut civil de droit commun conservent leur statut personnel tant qu'ils n'y ont pas renoncé ». Article qui n'avait pas ce numéro dans la Constitution de 1946 et qui produit a été produit au moment de la décolonisation. En outre-mer, les Amérindiens, les Wallisiens et Futuniens, les Mahorais et les Kanak peuvent bénéficier de ce statut (mais

« peuvent » car problème avec le statut de ces territoires). Oliver Houdan a évoqué juste avant de « terres collectives », de « lois du pays », de « sénat coutumier ».

Cet article reconnaît que certains citoyens se placent sous un statut personnel différent du statut civil de droit commun. La quasi-totalité des Kanak, soit environ 40% des Néo-Calédoniens, relève de ce statut. Ainsi s'expliquent des institutions comme le sénat coutumier (obligatoirement consulté sur les questions intéressant l'identité kanak) ou les lois du pays. Sur le plan foncier, une réforme a permis d'agrandir les terres dites coutumières, des terres collectives kanak qui représentent aujourd'hui 19% de la superficie totale (contre 10% en 1978).

Des autodéterminations aux antipodes (2 en cours actuellement)

Depuis 1988 et 2009, la Nouvelle-Calédonie et le Groenland sont dans un processus d'autodétermination.



Caricature évoquant les différentes communautés cohabitant en Nouvelle-Calédonie, à l'approche du référendum de 2018.

Dessin paru à la une du *Chien bleu*, janvier 2018. © Antoine Murgier.



« Tu continues à chercher encore du pétrole ?! » ou les ressources naturelles au cœur du débat sur l'indépendance au Groenland.

Groenland : la question des richesses énergétiques au centre du débat sur la souveraineté. Participant de sa viabilité économique, ses richesses énergétiques et minières sont un argument de poids en faveur de l'indépendance. Les élections législatives du 24 avril 2018 marquent la victoire d'une vision prudente vis-à-vis de l'accès à la souveraineté → partis assez tièdes sur cette question. Cependant, le Parlement groenlandais a la possibilité de lancer à chaque instant un référendum d'autodétermination.

Les signes identitaires (cf. conférence précédente)



→ drapeau groenlandais adopté en 1985, en Nouvelle-Calédonie, la question du drapeau n'a pas été tranchée → double pavoisement décidé par Fillon en 2010 surtout pour les jeux du Pacifique l'année suivante.



Le quatrième épisode de la saison 1 de la série danoise *Borgen* (2010), est symptomatique de la mauvaise conscience danoise vis-à-vis du Groenland © Arte éditions.

Groenland → mauvaise conscience des Danois car politique assez dure. Jusqu'en 1953 le Groenland était une colonie oubliée puis le Danemark décide d'appliquer une politique de « danification » c'est-à-dire l'application de l'État providence → on construit des écoles, des bâtiments publics, des dispensaires... mais on regroupe la population. Des villages sont abandonnés, la population est regroupée dans quelques villes. Il faut attendre 1978 pour voir « groenlandiser », prendre en compte de la culture inuit. 1985 : début du transfert de compétences et en 2008, on rentre dans une nouvelle phase avec une autonomie renforcée et la possibilité de cette autodétermination. → série *Borgen* épisode 4 de la saison 1 évoque le pb du Groenland : l'héroïne Birgitte Nyborg, joue une femme politique. Ici, elle est embarrassée car le gouvernement groenlandais n'a pas été informé de certaines opérations militaires américaines sur la base de Thulé.

Les référendums d'autodétermination depuis 1957

Independence Referendums Since The Second World War

En 1974, trois îles du TOM des Comores sur quatre votèrent en faveur de l'indépendance.

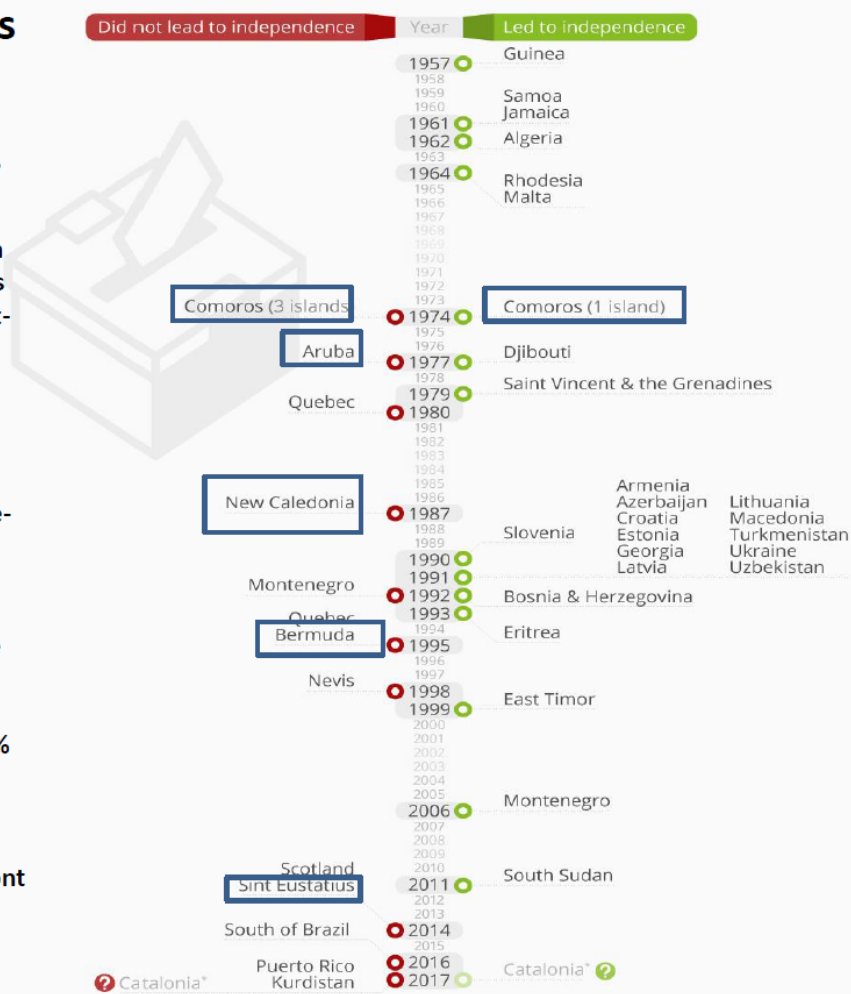
En 1977, la population d'Aruba vota à 95 % en faveur de l'indépendance. Prévues en 1996, les autorités d'Aruba y renoncèrent en 1994, peut-être échaudé par les troubles politiques au Suriname (indépendant en 1975) des années 1980.

En 1987, les indépendantistes boycottent le référendum sur l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, rejetée à 98 % avec un taux de participation de 59 %.

En 1995, la population des Bermudes a rejeté l'indépendance à 73 %.

En 2014, à Saint-Eustache (Pays-Bas) seul 0,4 % de la population vota en faveur de l'indépendance.

Le 4 novembre 2018 les Néo-Calédoniens devront répondre à la question « Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ? »



Erreur sur le document : confusion sur les Comores.

Les trois corps électoraux en Nouvelle-Calédonie

Élections	Corps électoraux	Conditions d'accès
Municipales, législatives, présidentielles, européennes et référendums nationaux	Liste électorale générale (LEG) (liste électorale spéciale + tableau annexe)	Être inscrit sur les listes électorales de droit commun en Nouvelle-Calédonie
Provinciales	Corps électoral spécial aux élections provinciales	Être inscrit sur les listes électorales lors du référendum de 1998 ET justifier de 10 ans de résidence (inscriptions closes depuis 2008). Cela concerne également les enfants (des personnes inscrites), dès leur majorité électorale
Scrutin(s) d'autodétermination	Corps électoral spécial au(x) scrutin(s) référendaire(s) d'aboutissement de l'accord de Nouméa (LESC)	Justifier de 10 ans de résidence lors du référendum de 1998 OU 20 ans de résidence en 2014. Cela concerne également les enfants (des personnes inscrites), dès leur majorité électorale

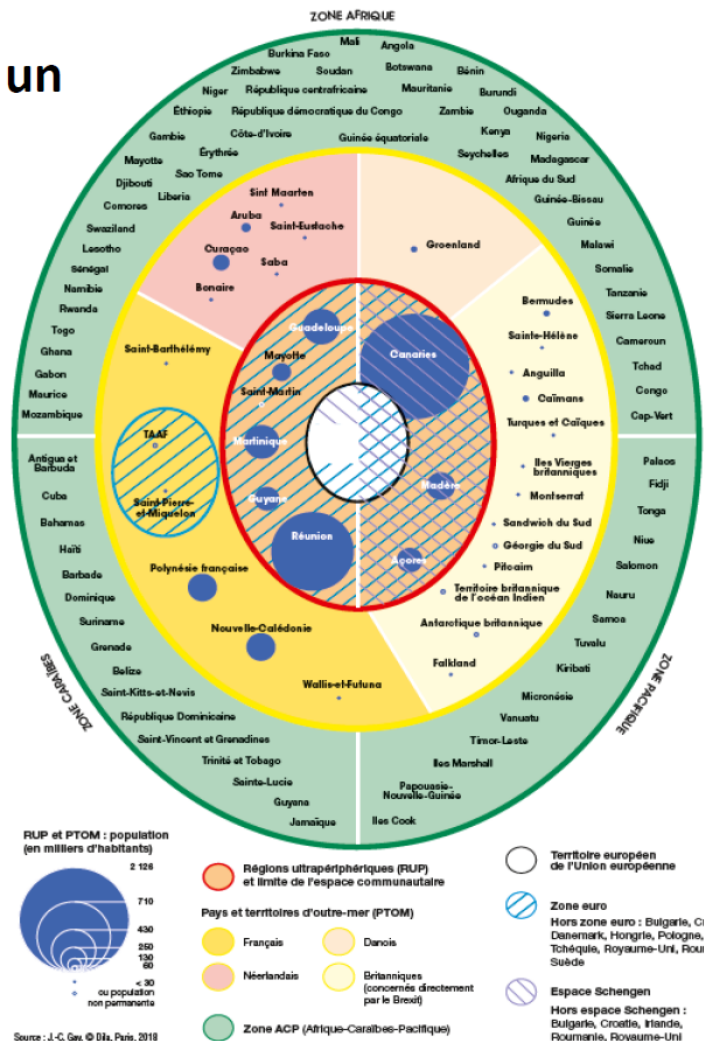
Source : élaboration de l'auteur

© Gay J.-Ch., 2018, La Documentation française.

La limitation du corps électoral repose constitutionnellement sur le fait qu'il faut consulter les « populations intéressées » et parce qu'il s'agit d'un processus de décolonisation et d'autodétermination. C'est ainsi que l'ont entendu le Comité des droits de l'homme de l'ONU, en 2002, et la Cour européenne des droits de l'homme, en 2005, l'arrivée de nouvelles populations dans cette terre de peuplement ne devant pas rendre plus minoritaire le peuple autochtone.

L'Europe et ses outre-mers : un système concentrique

	Population (en millions d'hab.)	Superficie (en milliers de km ²)
RUP	4,8	100
PTOM	1,2	4 437



© Gay J.-Ch., 2018, La Documentation française

Territoires de l'UE. 3 auréoles :

- RUP font partie de l'UE mais qui ne sont éloignées géographiquement du continent européen (ex Canaries, Madère, Réunion...)
- PTOM appartiennent à des pays de l'UE mais ne font pas partie de l'UE, juste associés et ne bénéficient pas par exemple des fonds structurels (français, britanniques, danois et néerlandais)
- Pays qui sont d'anciennes colonies et qui ont des partenariats économiques étroits avec l'UE : les pays ACP.

PTOM et pays ACP sont regroupés car ils reçoivent les mêmes aides du FED (Fond Européen de Développement), les fonds structurels.

→ Déséquilibre entre le poids des régions ultra-marines (presque 5 millions d'habitants, dont 2 millions pour les Canaries et 850 000 pour la Réunion) et PTOM (1,2 million d'habitants dispersés à travers le monde).

Ce système concentrique se retrouve aussi dans le cas des États-Unis.

Les outre-mer des États-Unis : une gradation de l'extériorité

- **Territoire intégré** à l'Union : État fédéré d'Hawaï, admis en 1959.
- **Territoires non-intégrés** à l'Union (4 millions d'habitants. Ils ne sont pas incorporés, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas inamoviblement sous souveraineté des États-Unis, et ils jouissent tous d'une certaine autonomie :
 - Certains sont dits « **organisés** », ce qui signifie que le Congrès des États-Unis a voté une loi organique définissant d'une manière formelle leur système de gouvernement. Le plus peuplé de ces territoires non-incorporés et organisés est Porto-Rico (3,5 millions d'habitants), suivi de

Guam (160 000 hab.), des îles Vierges des États-Unis (110 000 hab.), et des Mariannes-du-Nord (50 000 hab.).

- Un territoire est **non-incorporé et non-organisé**, les Samoa-Américaines (60 000 hab.), avec une législature bicamérale indépendante du congrès des États-Unis.

En dehors de ces contrées habitées, il existe des îles des États-Unis inhabitées non incorporées et non-organisées dans le Pacifique (Baker, Howland, Jarvis, Midway, Wake, Johnston, Palmyra et Kingman) et la Caraïbe (Navassa).

Retour sur les territoires ultramarins de l'UE.

1. Les neuf régions ultrapériphériques (RUP), *OutermostRegions* (OMR en anglais). Elles sont intégrées à l'UE, appartiennent au marché intérieur et bénéficient des fonds structurels.

	Distance par rapport à la capitale nationale (en km)	Nombre d'enfants par femme	Taux de chômage en 2016 (en %)	PIB/hab. rapporté à la moyenne européenne (UE = 100)	Montants du FEDER + FSE + FEADER sur la période 2007-2013 (en millions d'euros)
Madère (P.)	972	1,05	13	73	624
Açores (P.)	1 450	1,25	11	69	1 450
Canaries (E.)	1 791	1,05	26	78	1 290
Saint-Martin* (F.)	6 722	–	33 (en 2012)	53 (2010)	–
Guadeloupe (F.)	6 760	2,2	24	73	869
Martinique (F.)	6 858	2	17	77	618
Guyane (F.)	7 074	3,5	23	58	481
Mayotte (F.)	8 023	5	27	30	–
Réunion (F.)	9 345	2,5	22	70	1 863
Ensemble	–	–	–	Inférieur à 75	7 195

FEDER : Fonds européen de développement régional. FSE : Fonds social européen.

FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural.

Sources : Eurostat et Commission européenne.

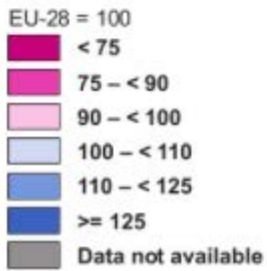
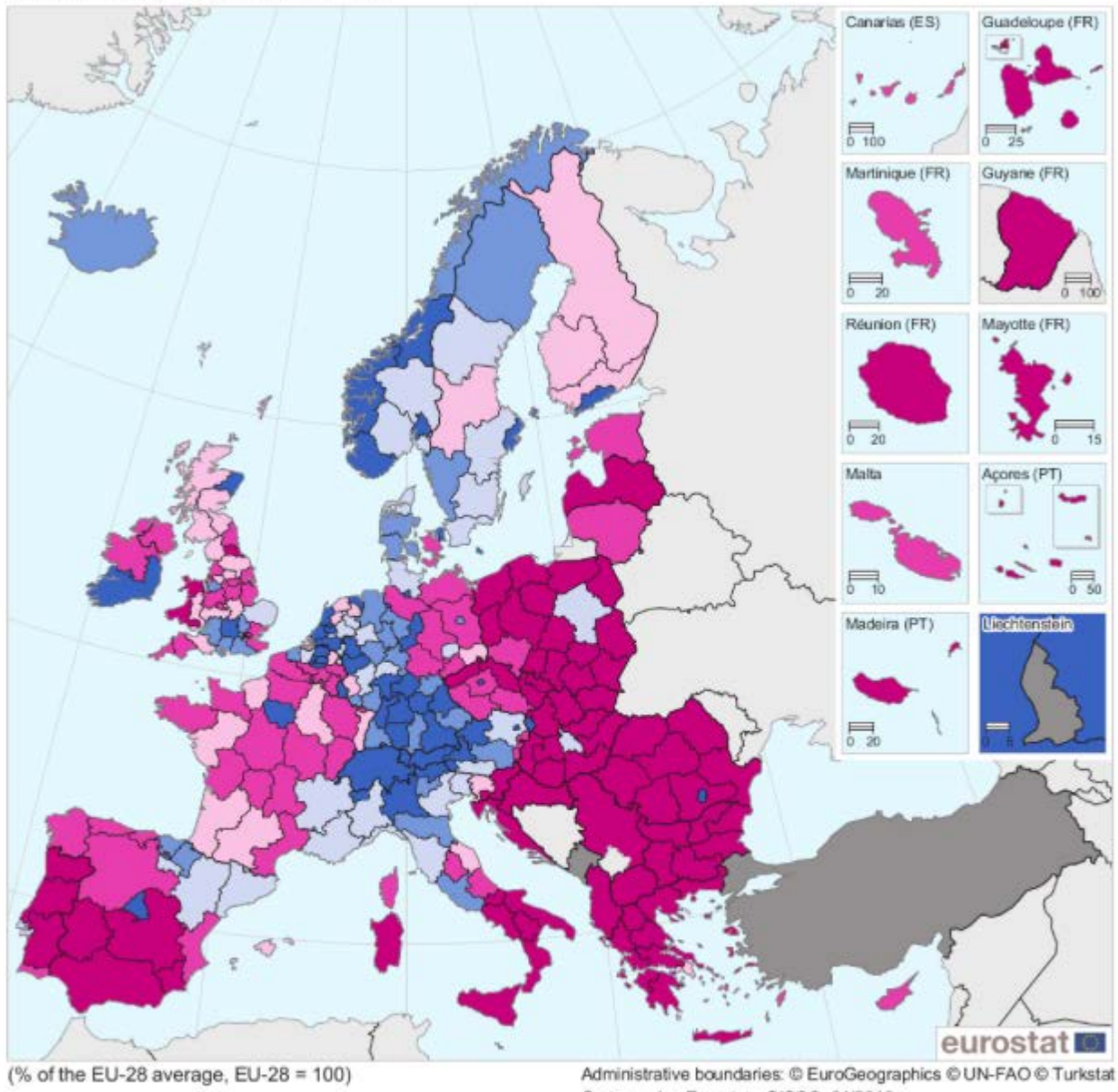
* Sources INSEE et Cerom (Comptes économiques rapides de l'outre-mer).

© Gay J.-Ch., 2018, La Documentation française.

Des territoires qui ont des niveaux de développement par rapport à la moyenne européenne avec des disparités très fortes : en termes de fécondité entre les plus fécondes (Guyane, Mayotte) et les moins fécondes (Canaries, Madère...). Les PIB/hab. sont très différents également.

Gross domestic product (GDP) per inhabitant in purchasing power standard (PPS) in relation to the EU-28 average, by NUTS 2 regions, 2014 (*)

(% of the EU-28 average, EU-28 = 100)



Les PIB/habitant en Europe en 2014 au niveau NUTS 2 (nomenclature d'unités territoriales statistiques)

Source : Eurostat

2. Les 25 pays et territoires d'outre-mer (PTOM), *Overseas Countries and Territories* en anglais. Ils ne sont qu'associés à l'UE et ne bénéficient que du Fonds européen de développement (FED)

	Population en 2015 (en milliers d'habitants)	Montants alloués au titre du 11 ^e FED, dotations territoriales* (en millions d'euros)	Superficie des zones économiques exclusives (ZEE) en milliers de km ²
PTOM britanniques (Anguilla, Bermudes, British Antarctic Territory, British Indian Ocean Territory, îles Vierges britanniques, Caïmans, Falkland, Montserrat, Pitcairn, Sainte-Hélène/Ascension/Tristan da Cunha, Géorgie du Sud/Sandwich du Sud, Turks et Caïcos)	218	77	6015
PTOM français (Saint-Pierre-et-Miquelon, Terres australes et antarctiques françaises, Saint-Barthélemy, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie)	573	105,5	9170
PTOM néerlandais (Aruba, Curaçao, Sint Maarten, Bonaire, Saint-Eustache, Saba)	331	47	81
PTOM danois (Groenland)	56	-**	2353
Ensemble	1178	229,5	17619

Sources : sites des services statistiques des entités ultramarines, élaboration personnelle de l'auteur.

* Il existe également des dotations pour la coopération régionale, l'aide humanitaire ou d'urgence et l'assistance technique.

** Le Groenland bénéficie d'un financement direct par le budget général de l'UE d'un montant de 217,8 millions d'euros pour la période 2014-2020.

© Gay J.-Ch., 2018, La Documentation française.

Grande diversité avec des territoires non habités, avec une population non permanente, d'autres où il n'y a pas une souveraineté complète (Terre Adélie).

[Exemple de l'outre-mer néerlandais](#)



Exemple intéressant en termes de dynamiques : 6 îles dont la localisation les définit en 2 parties : Îles-sous-le-Vent au large du Venezuela (Aruba, Curaçao et Bonaire) et les Îles-du-Vent au Nord des Petites Antilles (St-Eustache, Saba et St-Martin).

Elles ont explosé, elles se sont balkanisées en quelques décennies ce qui montre les problèmes que les États européens ont à gérer ce genre de territoires.

Deux dynamiques très différentes : autonomie d'un côté et intégration à la métropole de l'autre.

La balkanisation des Antilles néerlandaises

1986 : Aruba est détachée des autres îles des Antilles néerlandaises. Au sein de celles-ci des tensions apparaissent.

2010 : les Antilles néerlandaises sont dissoutes. Une organisation fédérale à quatre États fédérés (Pays-Bas, Aruba, Curaçao, et Sint Maarten) émerge. Dans les trois plus petites îles, Bonaire, Saint-Eustache et Saba (BES) la législation néerlandaise remplace graduellement celle antillaise en devenant des communes à statut particulier

de Hollande-du-Nord. Cette assimilation peut s'accompagner d'une intégration à l'UE, le gouvernement néerlandais ayant demandé leur transformation de PTOM en RUP.

2017 : à la suite du cyclone Irma, le gouvernement néerlandais décide de reprendre la main et conditionne le déblocage des fonds pour la reconstruction de Sint Maarten à la création d'une « **chambre d'intégrité** », pour lutter contre la corruption. Il impose le transfert à la police néerlandaise des contrôles aux frontières, pour empêcher l'arrivée de travailleurs clandestins pour effectuer la reconstruction à bon marché et illégalement. Irma est donc l'occasion de reprendre en main la situation.

2018 : la gabegie et la corruption qui règnent sur Saint-Eustache expliquent sa mise sous tutelle et la dissolution du gouvernement local en février 2018.

Mobilité statutaire liée à différents éléments, à certaines catastrophes et à l'État central qui veut diminuer la vulnérabilité de ces territoires.

La mobilité statutaire au sein de l'outre-mer français

La France est le seul pays de l'UE à avoir des territoires qui possèdent les deux statuts (RUP et PTOM).

Les statuts en droits interne et européen ne se substituent pas. Saint-Barthélemy et Saint-Martin, sont des COM, mais aux yeux de Bruxelles la seconde est une RUP, la première un PTOM.

Mobilités en droit européen.

Des trajectoires croisées peuvent être observées :

- Saint-Barthélemy est passée de RUP à PTOM en 2012 ;
- Mayotte est passée de PTOM à RUP en 2014.

Le choix de l'intégration ou de l'association dépend de plusieurs paramètres :

- le contexte régional ;
- la structure économique du territoire ;
- la démographie ;
- le niveau de développement et donc la possibilité ou pas de bénéficier des fonds structurels. Par exemple, Saint-Barthélemy, trop prospère, n'est pas éligible aux fonds structurels et à tout intérêt à avoir la main sur sa fiscalité.

Mobilités en droit interne

Saint-Barthélemy et Saint-Martin, après s'être détachées de la Guadeloupe en 2007, sont devenues des COM. Mayotte est passée du statut de COM à celui de DOM en 2011

Les effets du Brexit

Le départ des 12 PTOM britanniques, va affaiblir cette catégorie, déjà minoritaire dans l'UE. Le *Brexit* va-t-il être l'occasion de revoir les relations entre l'UE et les PTOM ? Ira-t-on vers un partenariat renforcé en s'inspirant des RUP, soit un rapprochement entre les deux régimes ?

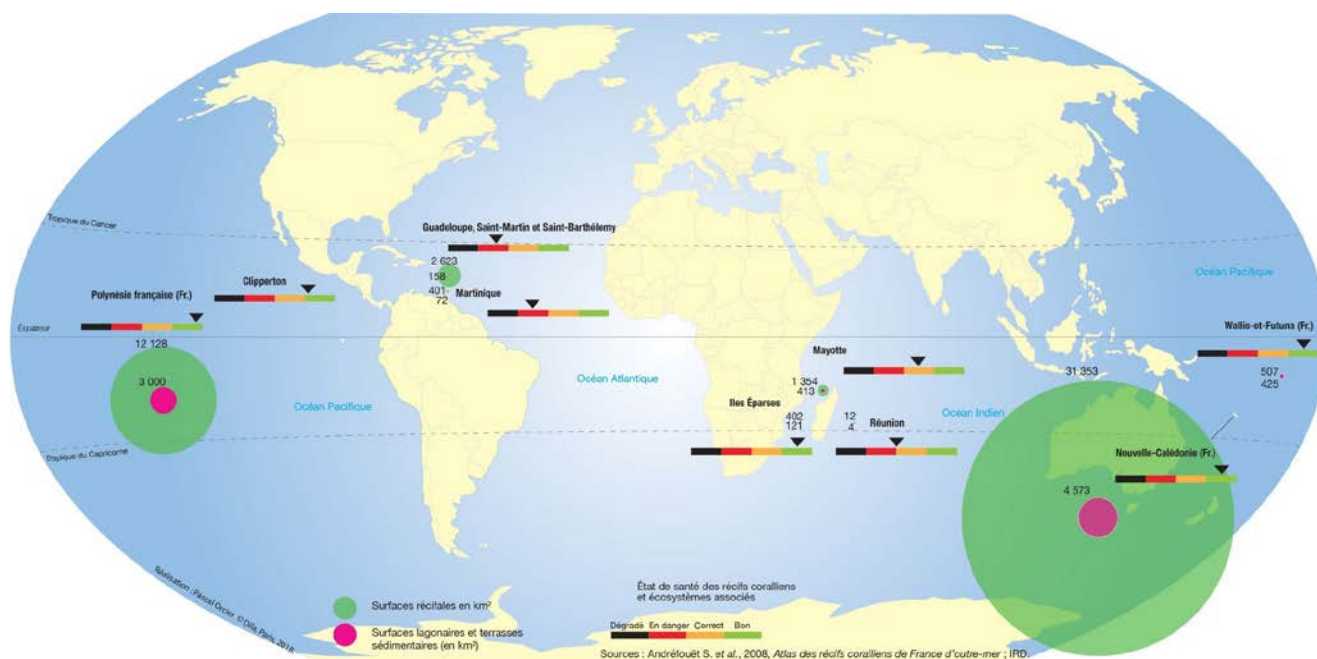
Sur le plan budgétaire, le départ d'un des plus importants contributeurs de l'UE et au FED va se traduire par une baisse des dépenses.

Sur le plan réglementaire, le *Brexit* risque d'avoir des conséquences importantes, car il n'y aura plus que cinq États sur 27 concernés directement par les questions ultramarines et ayant des intérêts communs avec la France. La France perd un allié sur ces questions.

Il est difficile d'évaluer ces répercussions, **l'environnement régional** des PTOM et des RUP risque d'être modifié, eu égard au fait que certains grands États voisins vont devoir redéfinir leurs relations commerciales avec le Royaume-Uni, ce qui ne sera pas sans conséquences sur leur partenariat avec l'UE et donc avec les RUP environnants.

Quelques autres enjeux

1. L'enjeu environnemental. Un capital corallien fragilisé dans l'outre-mer français. La France possède le dixième du linéaire récifal corallien du monde.

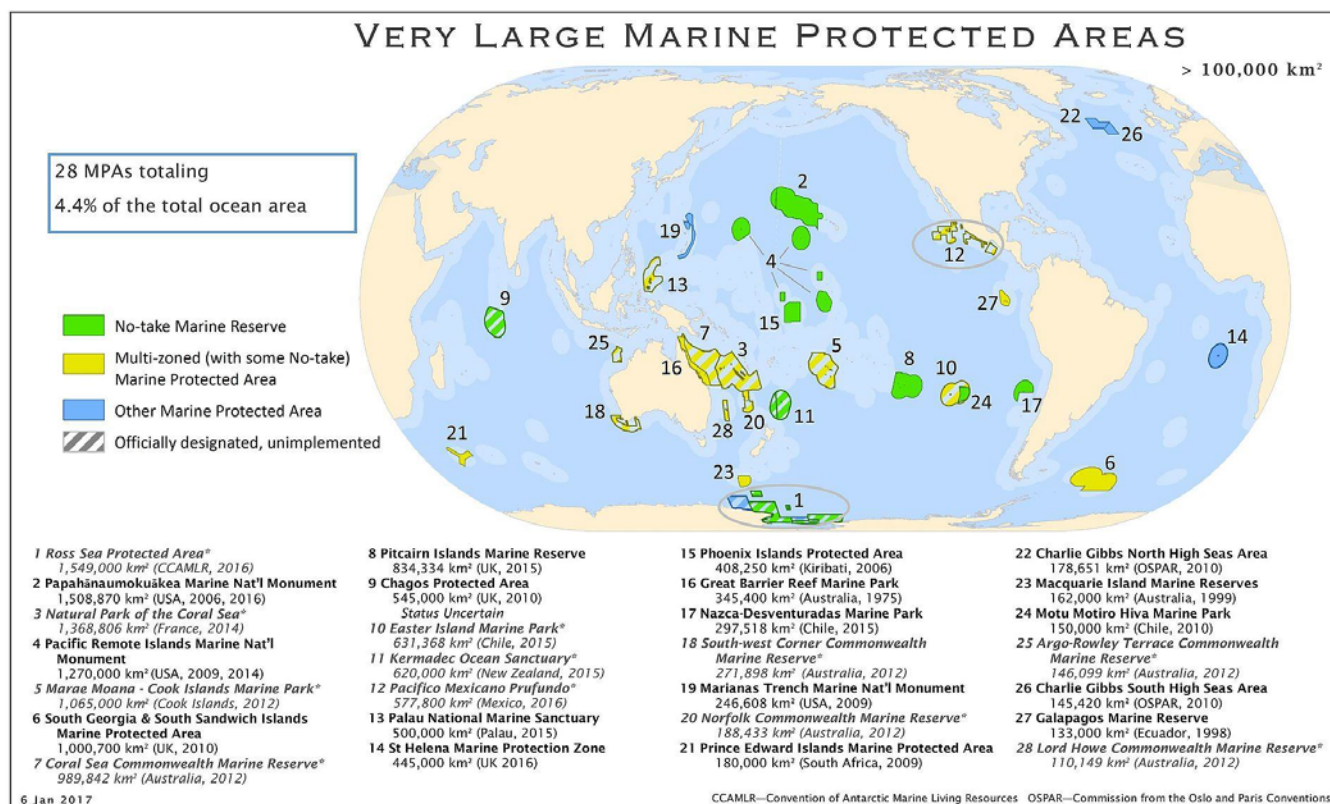


© Gay J.-Ch., 2018, La Documentation française

L'état du récif dans le Pacifique est globalement excellent (même si ponctuellement on peut voir des dommages) mais dans l'Océan indien comme à la Réunion le récif commence à être en danger et dans les Antilles il est en danger en particulier avec le chlordécone qui a empoisonné le lagon des Antilles françaises.

2. La multiplication des aires marines protégées (AMP) : des objectifs pas toujours clairs

On assiste depuis quelques années à la multiplication des AMP (Aires marines protégées).



Cette carte est incomplète car il manque la création d'une AMP par la France dans les TAAF.

Ces AMP portent des enjeux multiples. Plusieurs PTOM en sont dotés. Non visible sur cette carte, la réserve des TAAF, agrandie en 2016, s'étend sur 670000 km². En 2015, le tribunal international du droit de la mer a jugé illégale l'AMP créée, en 2010 aux Chagos, car le Royaume-Uni n'a pas pu fournir une explication satisfaisante sur l'urgence avec laquelle il l'a proclamée. Les révélations de Wikileaks, en 2010, ont montré que la création de cette réserve était un moyen utilisé pour empêcher le retour des Chagossiens.

3. Réduire la vulnérabilité aux aléas climatiques

Avec le changement climatique, multiplication probable des cyclones extrêmement violents : est-ce qu'Irma est la préfiguration de ce qui va se passer dans les décennies à venir ? Les climatologues ne sont pas certains de la réponse. Dans tous les cas, ces cyclones remettent en question le problème de la vulnérabilité → exemple des Îles Vierges britannique. Par les dégâts des cyclones, on voit qu'il y a des problèmes de gouvernance et de vulnérabilité institutionnelle.

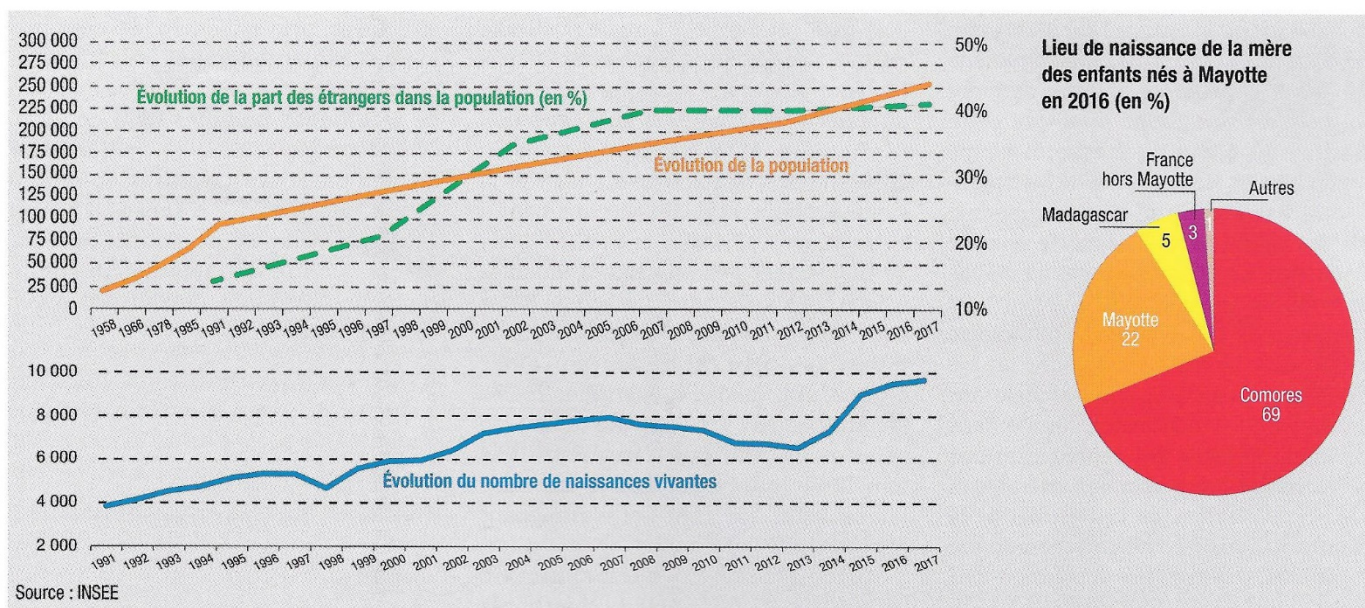
Irma. Selon le rapport Gustin, préfet de Saint-Martin de novembre 2017, 95 % des bâtiments saint-martinois ont été touchés, dont un quart de façon irrémédiable. Saint-Barthélemy a été moins touchée par la meilleure qualité des constructions. Irma a révélé à Saint-Martin des malfaçons récurrentes sur les bâtiments et le laxisme en matière d'urbanisation, ce qui n'est pas surprenant quand on sait qu'il s'agit de la collectivité française la plus corrompue selon l'ONG Transparency International (2017).



Source : Reuters Îles Vierges britanniques

4. Enjeu de la déferlante migratoire avec l'exemple de Mayotte

Démographie et immigration à Mayotte



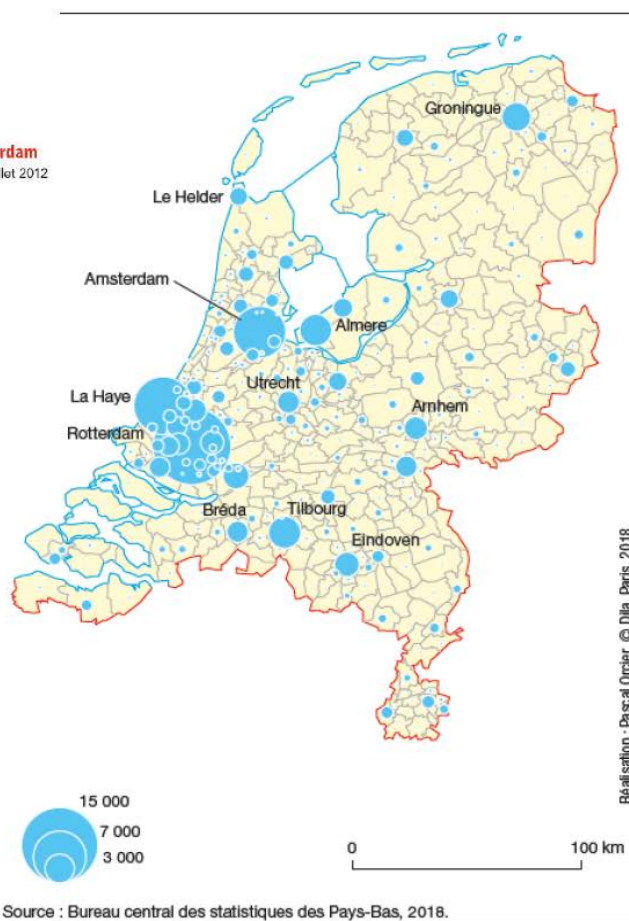
© Gay J.-Ch., 2018, La Documentation française

Question d'un statut à part pour Mayotte face à ce problème migratoire.

5. Enjeu de l'intégration des populations ultramarines dans les métropoles. Exemple des Antillais aux Pays-Bas



Le carnaval antillais dans les rues de Rotterdam
Photographie prise le 28 juillet 2012
© Bas Czerwinski/AFP



Le service statistique néerlandais distingue les autochtones des allochtones, qui ont au moins un des parents nés hors des Pays-Bas. Parmi ces derniers, ceux nés à l'étranger sont appelés allochtones de première génération, tandis que ceux nés aux Pays-Bas forment la deuxième génération. Les allochtones antillais sont 153 000, derrière ceux indonésiens (365 000) et surinamais (350 000).

© Gay J.-Ch., 2018, La Documentation française

Les Pays-Bas ont été une grande puissance coloniale et la colonisation a été très dure. Il y a un Musée des colonies devenu le Musée des Tropiques à Amsterdam, le carnaval antillais à Rotterdam. Cette population pose problème aux Pays-Bas. Contrairement à la France on a des statistiques ethniques et quand on observe ces chiffres de ces populations c'est une catastrophe en termes de pauvreté, d'emplois, de délinquance, de réussite scolaire, etc. Pour l'État se pose donc la question de l'intégration de ces populations.

Une migration ciblée : le cas des Wallisiens et Futuniens en Métropole

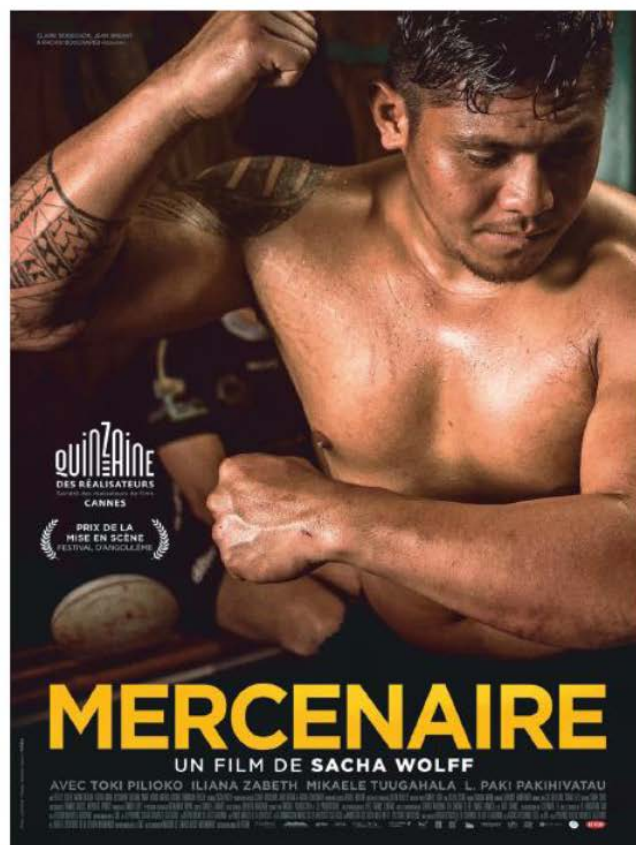
© Gay J.-Ch., 2018, La Documentation française

Affiche du film *Mercenaire*
réalisé par Sacha Wolff, sorti le 5 octobre 2016

L'acteur Toki Pilioko, né en 1995 à Nouméa, joue en Pro D2 à l'Union sportive dacquoise

© Collection Christophel 3B Productions/Timshel Productions

Nombre de Wallisiens et de Futuniens dans les clubs du Top 14 et de Pro D2 lors de la saison 2017-2018



30 000 Wallisiens et Futuniens en France dont 200 jouent dans des clubs de rugby avec une partie dans des clubs d'élite. Intégration parfois difficile → cf. film de Sacha Wolff, *Mercenaire*.

©Gay Jean-Christophe, 2018, La Documentation française

©Rémi Burlot pour les Clionautes